CRIC
Centre Régional
d'Intégration de Charleroi

FLE
Français Langue Etrangère

Catalogue documentaire

L'appropriation du français par les migrants par plaisir...

Présentation du CRIC 1

Introduction 2

Glossaire 4

Publications 5

Plateforme FLE Charleroi – Sud Hainaut 9

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi est une asbl créée en 1997 dans le cadre du décret (du 04/07/96 modifié par celui du 30/04/09) de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Notre objectif premier au CRIC est de promouvoir toute initiative encourageant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Nous agissons essentiellement en deuxième ligne :

- Soutien aux organismes publics et aux associations dans leurs actions au profit de notre public-cible ;
- Diffusion auprès des acteurs sociaux d'outils au service du renforcement de leurs compétences ;
- Organisation de rencontres, d'échanges, d'actions concertées, de partenariats favorisant les synergies au sein de notre réseau ;
- Mise sur pied de dispositifs d'interventions intégrés favorisant l'insertion sociale et professionnelle de nos publics.

Pour remplir au mieux les missions qui nous sont confiées (par décret), nous disposons d'une équipe de professionnels spécialisés dans l'assistance aux initiatives locales, la formation, l'insertion socio-professionnelle, les échanges interculturels et la communication.
Qu'il s'agisse d'une aide à la création ou à l'évaluation de projets, d'une assistance logistique, d'une formation d'intervenants sociaux, d'une recherche de partenaires ou de moyens, ou plus simplement de la promotion d'une action, le CRIC propose aux acteurs de terrain une expertise et un réseau pour renforcer leurs initiatives et mutualiser les compétences sur le terrain.
De nombreux « outils » sont à disposition des associations et organismes désireux de mieux investir le domaine de l'intégration.
Citons sans être exhaustifs la formation d'intervenants, le Centre de documentation et divers outils pédagogiques.

<u>Les données du Service de documentation sont classées selon les thématiques suivantes :</u>

- **Documents généraux :** dictionnaires et encyclopédies, répertoires et guides…
- **Statistiques :** démographie, migration, emploi, enseignement…
- **Centre régionaux d'intégration :** textes juridiques, DISCRI, PLI, PSC, AIL, rapports…
- **Migration :** immigration, émigration, politique d'intégration…
- **Droit et législation :** droit international, droit civil, droits de l'homme, droits des étrangers, droits du travail…
- **Education :** alphabétisation et apprentissage du français, enseignement et scolarité, formations…
- **Emploi :** insertion socioprofessionnelle, syndicats, recherche d'emploi, discrimination à l'embauche…
- **Société :** citoyenneté, égalité des chances, travail social, sociologie, genre (égalité homme / femme), santé, violence, co-développement, développement durable, logement, mobilité…
- **Culture :** diversité culturelle, interculturalité, multiculturalité…
- **Philosophie :** laïcité, bouddhisme, christianisme, islamisme, judaïsme…
- **Périodiques :** revue de presse, périodique des CRI, revues spécialisées, périodiques du monde associatif…
- **Outils pédagogiques :** méthodologie et pédagogie, grilles d'analyse, fiches pédagogiques, mallettes…

Le service de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h, sur rendez-vous, 071 / 20.98.60.

La plupart des publications présentées dans ce catalogue documentaire existent en version .

Les propos sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engage pas le Centre Régional d'intégration de Charleroi asbl.

Introduction

Quelques mots sur les besoins en alphabétisation :

Les données de l'enquête sur les Forces de travail 2010, menée sur un échantillon de la population, indiquent que près de 700.000 personnes de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement et vivant en Fédération Wallonie-Bruxelles, compte tenu de leur faible niveau de diplôme (ou de leur absence de diplôme), sont susceptibles de connaitre des difficultés en lecture-écriture et dans la maîtrise des compétences de base.

En Wallonie, 6% des hommes et 8,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 185.000 adultes. Environ 350.000 Wallons et Wallonnes de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 531.500 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

Le "périmètre" de l'alphabétisation :

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l'Alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Dans le public recensé, on retrouve donc dans des proportions diverses des personnes s'inscrivant dans les quatre types de formations décrits ci-dessous.

1. «Alpha francophones»
Apprendre à lire, écrire, calculer, … pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).

2. «Alpha / FLE»
IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, … en français.

3. «Formation de base» / Remise à niveau
Poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).

4. «FLE scolarisés»
Apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une autre langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

Extrait de « État des lieux de l'alphabétisation – Fédération Wallonie-Bruxelles 6ème exercice / données 2010 - 2011»

Part des personnes infrascolarisées parmi les adultes de 15 ans et plus ayant quitté l'école

	Pas le CEB		CEB uniquement		**Total : CEB maximum**	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wallonie						
Hommes	71.000	6,0	151.000	12,0	222.000	18,0
Femmes	113.500	8,5	196.000	15,0	309.500	23,5
Total :	**184.500**	7,0	**347.000**	13,5	**531.500**	20,5
Bruxelles-Capitale						
Hommes	32.000	9,0	38.000	10,0	70.000	19,0
Femmes	46.000	11,5	44.000	11,0	90.000	22,5
Total :	**78.000**	10,0	**82.000**	11,0	**160.000**	21,0

Extrait de « État des lieux de l'alphabétisation – Fédération Wallonie-Bruxelles 6ème exercice / données 2010 - 2011»

La croissance du public de 1990 à 2010

Les organismes participants à la collecte de données par Lire et Ecrire relèvent du secteur non formel : ce sont soit des organismes du milieu associatif (asbl ou parfois associations de fait), soit des organismes publics ou parapublics dont la mission première n'est pas l'enseignement ou la formation (CPAS ou autres services communaux, centres culturels, bibliothèques, etc. – organismes qui peuvent prendre la forme d'asbl, mais sont néanmoins d'initiative publique).

L'enquête de Lire et Ecrire concerne donc exclusivement ce secteur non formel, majoritairement associatif, qui fut pionnier et reste prépondérant en matière d'alphabétisation des adultes, tandis que les données concernant le secteur formel, l'Enseignement de Promotion sociale, sont établies par cette Administration.

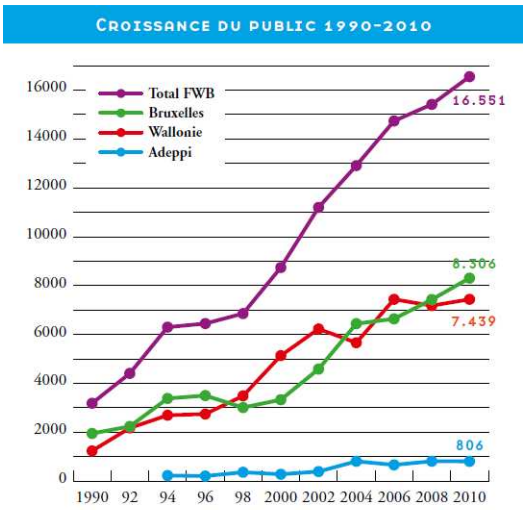

Extrait de « État des lieux de l'alphabétisation – Fédération Wallonie-Bruxelles 6ème exercice / données 2010 - 2011»

Français Langue Etrangère (FLE)

Pour les nouveaux arrivants dans notre pays, dont ils ne parlent pas la langue, on parle de FLE. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Ces mots définissent donc des situations bien différentes.

Etre illettré, c'est donc ne pas disposer, après avoir pourtant été scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre…

Quelles sont les causes de l'illettrisme ?

Beaucoup d'idées reçues font penser que l'illettrisme est dû à l'environnement (zones sensibles), au milieu social, au cadre familial, à la langue maternelle, etc.

Or, l'expérience des acteurs de terrain a permis de relever une multiplicité de causes qui souvent se combinent entre elles :

- Un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, des difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire.
- Un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées, des problèmes de santé…

L'illettrisme est invisible mais ce n'est pas un phénomène marginal

Les personnes qui y sont confrontées font tout pour cacher leurs problèmes, contourner leurs difficultés et passer inaperçues.

L'illettrisme n'est pas le problème exclusif des quartiers urbains

Il est présent sur tous les territoires dans les zones rurales comme dans les villes.

L'illettrisme ne concerne pas que les exclus

Plus de la moitié des personnes concernées sont dans l'emploi.

L'illettrisme ne signifie pas incompétence, illettrisme ne signifie pas inintelligence

Des hommes et des femmes se sont constitués un capital de compétences sans avoir recours à l'écrit même si ce capital est très fragile.

L'illettrisme et l'immigration ne se confondent pas

La lutte contre l'illettrisme ne doit pas être confondue avec la politique linguistique en faveur des migrants

Sans être nécessairement synonyme d'exclusion, l'illettrisme peut isoler et freiner l'insertion sociale, l'accès à l'emploi et la mobilité professionnelle de ceux qui y sont confrontés. Mais c'est une situation dont on peut sortir.

Des hommes et les femmes de tous les âges et qui vivent dans des contextes très différents y sont confrontés ; les situations de rupture (échec scolaire, travail, santé, famille…) peuvent contribuer à cet effritement des connaissances, mais des solutions appropriées pour remettre en route les processus d'apprentissage existent.

Source : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Glossaire :

Illettrisme :

État des personnes ne sachant ni lire ni écrire, bien qu'elles l'aient parfois appris. Internaute / encyclopédie
État de ceux qui, ayant appris à lire et à écrire, en ont complètement perdu la pratique. Larousse

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme. Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Illettré :

Qualifie une personne qui éprouve de grandes difficultés à lire et à écrire, bien qu'ayant été scolarisé. Internaute / encyclopédie
Qui ne sait ni lire ni écrire. Larousse

Analphabétisme :

État d'une personne ou d'un peuple analphabète. Internaute / encyclopédie
État de quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire. Larousse
On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage. Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Analphabète :

Personne qui ne sait ni lire ni écrire. Internaute / encyclopédie
Qui ne sait ni lire ni écrire. Larousse

ALPHA = Alphabétisation :

Apprendre à parler, écrire, lire et calculer à des adultes, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire, ni en Belgique, ni à l'étranger et/ou ne maîtrisant, dans aucune langue, les compétences équivalentes au Certificat d'Etudes de Base (CEB).

Public : les personnes qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture, dans aucune langue, et qui ne sont pas détentrices, au début de l'activité, du Certificat d'Etudes de Base (CEB) décerné par le Ministère de l'Education ou de tout autre diplôme équivalent, et/ou ne possèdent pas les compétences équivalentes. Portail de l'Alpha en Wallonie

Appropriation du français par les migrants

En juillet dernier, Le Gouvernement wallon a trouvé un accord sur le parcours d'accueil et d'intégration des personnes étrangères. La formation à la langue française en est un des axes. Au Québec, la francisation des immigrants revêt une importance particulière pour le gouvernement : on ne peut pas évoquer le processus d'intégration sans y inclure l'appropriation de la langue du pays d'accueil. En Belgique francophone, plusieurs programmes mis en place par les pouvoirs publics (Région wallonne, FWB, etc.) soutiennent les associations locales porteuses de formations. Néanmoins, le nombre de niveaux institutionnels impliqués et les financements morcelés qui en résultent traduisent une absence de politiques cohérentes et transversales.

IRFAM, lettre n° 31, 31 pages, 2012

Source : http://www.irfam.org/assets/File/e-journal/e-journal-irfam-31-appropriation-du-francais-par-les-migrants.pdf

Appropriation du français par les migrants : rôle des actions culturelles

Comment renforcer l'appropriation de la langue française par les migrants – et non nécessairement son apprentissage au sens strict ? Comment valoriser leurs identités à travers une participation dans le pays d'accueil ?

L'approche met en exergue des actions et des recherches qui telle une « pédagogie du détour » travaillent sur les représentations et analysent des activités socioculturelles alternatives aux cours traditionnels. Les douze contributions du livre, notamment belges et québécoises, prennent pour assise théorique les compétences en communication interculturelle. Les contributeurs étudient des pratiques artistiques développées par les personnes migrantes et interrogent la corrélation entre celles-ci et l'intégration dans la société d'accueil, ainsi que la relation au français. Certains travaux focalisent sur l'étude concrète de la trajectoire langagière et de la participation des femmes immigrantes. La question transversale du genre et de la mixité est une préoccupation constante, comme le rôle joué par les médias dans l'épanouissement des relations interculturelles.

L'Harmattan, Paris, 178 pages, 2012

Source : http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=38219

Favoriser l'appropriation de la langue française à travers les pratiques culturelles : guide pratique

La présente contribution porte sur le rapport à la langue française des populations issues des migrations en Wallonie et à Bruxelles à travers le renforcement des pratiques socioculturelles. Elle part du postulat que le renforcement de l'appropriation de la langue française chez les personnes en situation post migratoire est un facteur de valorisation des identités à la fois individuelles et collectives. Elle suppose aussi que cette appropriation passe notamment par l'accès aux outils culturels. Ce dernier facilite lui-même, par voie de conséquence, le renforcement linguistique. La démarche envisage des outils socioculturels relevant des compétences de la Communauté française Wallonie/Bruxelles : soit un champ comprenant des centres d'expression et de créativité, des maisons de jeunes ou de quartier, des associations diverses, des mouvements de jeunes, des centres culturels, des musées, des structures de théâtre-action, des ateliers d'écriture, des écoles de devoirs, etc.

IRFAM, 41 pages, 2012

Source : http://irfam.org/assets/File/precRecherches/referentiel-appropriation-du-francais-par-les-migrants.pdf

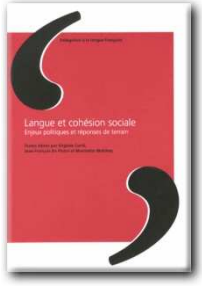

Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain

La présence de nombreux migrants qui ne parlent pas nécessairement la langue de leur région d'accueil est souvent mise en relation aujourd'hui avec la question des liens entre pratiques langagières d'un côté et « bon » fonctionnement de nos sociétés de l'autre. Quel comportement langagier attend-on de leur part ? Quels moyens va-t-on (éventuellement) mettre en œuvre pour les aider à maitriser la langue d'accueil ? Et comment considérer leur langue d'origine ? Or, nous manquons de données empiriques concernant les liens entre langue(s), intégration et cohésion sociales et, plus encore, de réflexions étayées qui permettraient de conduire de véritables politiques linguistiques.
Cet ouvrage, qui réunit des contributions de plusieurs auteur-e-s de quatre pays et régions francophones (Belgique, France, Québec et Suisse), contribue à combler cette lacune. Loin des idées toutes faites, il présente des résultats de recherches concernant des questions telles que : quelle est la place de la langue dans la construction de l'identité et de la citoyenneté ? La maitrise de la langue est-elle vraiment un levier pour une intégration réussie, quelles que soient par ailleurs les conditions sociales et les langues concernées ? Le fait de partager une langue commune favorise-t-il la cohésion de la société ?

Délégation à la langue française, ISBN 978-2-88500-271-3, 206 pages, 2012

Source : http://www.dlf-suisse.ch/dlf/publications/publications/langue_et_cohesion_sociale/langue_et_cohesion_sociale_-_presentation

Rapports à la langue française et plurilinguisme des populations issues des migrations en Wallonie et à Bruxelles

La présente recherche porte sur le rapport à la langue française et au plurilinguisme des populations issues des migrations en Wallonie et à Bruxelles à travers le renforcement des pratiques socioculturelles d'appropriation.
Elle est le fruit de près d'un an de travail réalisé par l'IRFAM. Commanditée par le Service de la langue française de la CFWB, elle est basée sur une démarche qualitative.
D'une part, elle part du postulat que le renforcement de l'appropriation de la langue française chez les jeunes et les adultes en situation post migratoire est un facteur de valorisation des identités à la fois individuelles et collectives.

IRFAM, 92 pages, 2010

Source : http://www.languefrancaise.cfwb.be/fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/Docs/S_approprier_le_francais/Rapport_final_renforcement_des_pratiques_d_appropriation_de_la_langue_francaise.pdf

Organisation internationale de la francophonie : programme 2010 - 2013

Aux décideurs et acteurs de la Francophonie, aux bénéficiaires et partenaires de ses programmes, aux promoteurs et diffuseurs de ses engagements…. Voici un aperçu des interventions de l'OIF pour la période 2010-2013. Cet outil pratique et synthétique fait ressortir la finalité et les modalités de mise en œuvre des principales actions menées selon les priorités définies par et pour nos états et gouvernements membres.

Organisation internationale de la francophonie, 60 pages, 2010

Source : http://www.francophonie.org/IMG/pdf/OIF_programme-2010-2013.pdf

Le passif de l'État actif, vu à travers la politique d'activation des chômeurs

Alors que le paradigme de l'État social actif a gagné toujours plus de terrain en Europe, y compris dans notre pays depuis la fin des années 90, nous avons pu garder jusqu'ici une sorte de « Belgian touch » en matière d'assurance-chômage : un droit aux allocations en principe illimité dans le temps. En pratique, ce droit s'est nettement effiloché depuis que la politique d'activation des chômeurs l'a assorti de contraintes qui, non respectées, peuvent entrainer des suspensions des allocations voire l'exclusion définitive. On montrera ici, notamment sur base de données chiffrées, que cette politique est plus défavorable à ceux qui sont déjà les plus mal lotis.

Publications Alpha, Journal de l'ALPHA n° 189, 2013

Source : http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2013/1303_etude_passif_etat_actif.pdf

L'état social actif : où conduit l'activation et quels enjeux pour l'alpha ?

Le *Journal de l'alpha* publie un numéro sur l'État social actif au moment où la Belgique s'engage un peu plus dans la chasse aux chômeurs. On pense notamment – mais pas seulement – à l'intensification des mesures de contrôle qui ont pour but d'évaluer les efforts de recherche d'emploi des chômeurs et de les sanctionner si ces efforts sont jugés insuffisants.
D'une part…
La situation économique actuelle et les réductions du budget des services de l'emploi laissent perplexe sur les effets de ces mesures quant à la remise à l'emploi…

Publications Alpha, Journal de l'ALPHA n° 189, 2013

Source : http://publications.alphabetisation.be/images/documents/journalalpha/ja_189_etat_social_actif.pdf

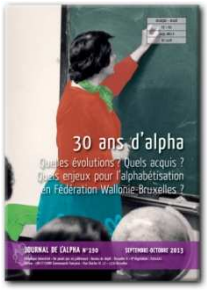

Continuité et changements dans le profil du personnel de l'alpha à Bruxelles et en Wallonie

Le *Journal de l'alpha* publie un numéro sur l'État social actif au moment où la Belgique s'engage un peu plus dans la chasse aux chômeurs. On pense notamment – mais pas seulement – à l'intensification des mesures de contrôle qui ont pour but d'évaluer les efforts de recherche d'emploi des chômeurs et de les sanctionner si ces efforts sont jugés insuffisants.
D'une part…
La situation économique actuelle et les réductions du budget des services de l'emploi laissent perplexe sur les effets de ces mesures quant à la remise à l'emploi…

Publications Alpha, Journal de l'ALPHA n° 190, 2013

Source : http://publications.alphabetisation.be/images/documents/journalalpha/ja_190_30_ans_d_alpha.pdf

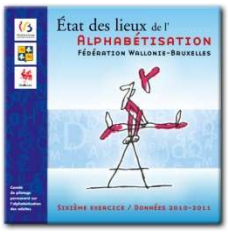

État des lieux de l'alphabétisation

L'état des lieux brosse le paysage de l'alphabétisation en Communauté française de Belgique. Il structure les données collectées par les pouvoirs publics et les opérateurs associatifs impliqués en Alpha. Il conjugue approches quantitatives, via des sources statistiques et enquêtes ainsi qu'approches qualitatives.
Chaque édition de l'Etat des Lieux (*téléchargeable ci-dessous*) présente une analyse des besoins en alphabétisation, de l'offre de formation pour apprenants, des politiques publiques, ainsi que de différentes approches thématiques.

Fédération Wallonie-Bruxelles, 350 pages, 2013

Source : http://publications.alphabetisation.be/images/documents/etatdeslieux/edl10-11.pdf

Réponses aux 61 questions les plus fréquentes

La 6e édition du guide « Questions sur l'alphabétisation » de Lire et Ecrire vient de paraitre en septembre 2013. C'est une réactualisation des éditions de 2009 et 2011.
Ce guide a pour objectif d'apporter une première réponse aux questions les plus fréquemment posées. Il est ainsi destiné à toutes les personnes intéressées. Et donc aussi aux personnes susceptibles de rencontrer, dans le cadre professionnel, des personnes analphabètes ou illettrées. Son ambition est d'aider ces « personnes-relais » à mieux comprendre la problématique et à renseigner au mieux tous ceux qui sont à la recherche d'une formation d'alphabétisation.

Lire et Écrire Communauté française, 2013

Source : http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/61_questions_sept2013.pdf

L'approche interculturelle en didactique du FLE

Ce cours est destiné à sensibiliser de futurs enseignants de langues et notamment de FLE à l'approche interculturelle, à la fois dans ses concepts théoriques de référence et dans sa méthodologie didactique et pédagogique. Il traite donc de la problématique des changements et des contacts de langues, de cultures et d'identités, et propose des principes pour favoriser et gérer les rencontres entre locuteurs provenant de communautés culturelles diverses.

Service Universitaire d'Enseignement, 34 pages, 2005

Source : http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/40/1/pdf_Blanchet_inter.pdf

Sur tous les continents, prévenir et lutter contre l'illettrisme, c'est aussi rendre l'alphabétisation durable.

Dans le cadre de la journée nationale du refus de l'échec scolaire que propose depuis l'année dernière l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville), en partenariat avec l'ANLCI, France 5, et d'autres acteurs, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme en PACA a organisé une demi-journée d'échanges sur le refus de l'échec scolaire, le Mercredi 15 avril 2009 au Palais Longchamp, Musée d'Histoire Naturelle de Marseille avec des partenaires comme l'APFEE (association pour favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole), l'EPFF (Espace Pédagogie Formation France), la Mission socio-éducative pour la réussite scolaire, afin de valoriser les actions, de favoriser les échanges avec les familles autour du thème « lien familles – école). Au niveau départemental 15 groupes de parents visant à faire émerger leurs paroles sur la thématique famille /école se sont constitués.

Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme – ANLCI, dossier spécial n° 12, 2009

Source : http://actualites.alphabetisation.be/images/documents/pdf/anlciinfos12.pdf

L'alphabétisation et l'illettrisme en Europe : quels enjeux ?

ALPHACTION, dont l'activité principale est la sensibilisation et le plaidoyer en faveur de l'alphabétisation, s'intéresse à ce domaine dans tous les contextes, pas seulement dans les pays dits « pauvres ». Il semblait donc logique d'organiser une conférence sur le thème de l'alphabétisation en France, et plus largement en Europe. Il a été en effet considéré que la France est bien ancrée au niveau européen du point de vue des politiques de l'alphabétisation. En préambule, nous apportons quelques précisions sur l'intérêt de réfléchir sur le thème de la conférence.

Alphaction, 21 pages, 2012

Source : http://www.alphaction.org/wp-content/uploads/2012/11/Rapport-confe%CC%81rence-ALPHACTION-2011.pdf

L'éducation transforme nos existences

L'éducation éclaire chaque pas accompli vers une vie meilleure, surtout pour les pauvres et les plus vulnérables. Pourtant, l'extraordinaire capacité de l'éducation à servir de catalyseur pour réaliser les objectifs généraux du développement ne s'exerce pleinement que lorsque l'éducation est équitable. Des efforts particuliers doivent donc être déployés pour garantir que tous les enfants et les jeunes – quels que soient leur revenu familial, le lieu où ils vivent, leur genre, leur origine ethnique ou leur handicap éventuel – puissent bénéficier à égalité de cette capacité de l'éducation à transformer nos existences. L'éducation est en particulier source d'autonomisation pour les filles et les jeunes femmes, parce qu'elle augmente leurs chances de trouver un emploi, de rester en bonne santé et de participer pleinement à la vie de la société. Elle donne aussi plus de chances à leurs enfants de vivre des vies saines.

UNESCO, ED-2013/WS/25, 2013

Source : http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002231/223115f.pdf

Lutte contre l'illettrisme: la Belgique peut mieux faire, le constat européen reste alarmant

06-09-2012

La Commission européenne a présenté les résultats des travaux du groupe d'experts de haut niveau sur la lutte contre l'illettrisme, présidé par Son Altesse Royale la Princesse Laurentien des Pays-Bas. Le constat demeure alarmant. Une personne sur cinq âgés de 15 ans et près de 75 millions d'adultes au sein de l'Union Européenne ne disposent pas des compétences de base en lecture et en écriture. C'est pourtant une clé de vie tant personnelle que professionnelle.

En Belgique, les dernières statistiques montrent que le taux de jeunes de 15 ans ayant des difficultés en lecture était de 17,7 % en 2009, avec des disparités marquées, mais en baisse, entre les régions. La situation s'est améliorée depuis 2006 (19,4 %). On observe aussi une différence entre les sexes en Belgique. Ainsi, chez les jeunes de 15 ans, la maîtrise insuffisante de la lecture est plus fréquente chez les garçons (21,5%) que chez les filles (13,8 %).

Parmi les recommandations il faut citer : la création, par les parents, d'une culture de la lecture d'agrément avec leurs enfants, installation de bibliothèques dans des endroits peu habituels comme les centres commerciaux, mise en exergue de la nécessité d'attirer davantage d'hommes dans l'enseignement afin qu'ils servent de modèles aux garçons, qui lisent beaucoup moins que les filles…

Parmi les recommandations spécifiques on note : la préconisation de la gratuité et la qualité élevée de l'éducation et de l'accueil préscolaires pour tous, la présence d'un plus grand nombre de spécialistes de la lecture dans les écoles primaires, un changement d'attitude face à la dyslexie, en faisant valoir que pratiquement chaque enfant est capable d'apprendre à lire s'il bénéficie du soutien approprié, la diversification des opportunités d'apprentissage pour les adultes, notamment sur le lieu de travail.

Source : http://ec.europa.eu/belgium/news/120906_education_fr.htm

Plateforme FLE Charleroi – Sud Hainaut

Le CRIC, sensible à la question de l'apprentissage du français auprès de son public, a impulsé en 2004 une plateforme réunissant les opérateurs de formation des secteurs public, de promotion sociale et associatif.

Diverses actions et projets ont nourri cette plateforme, coordonnée en partenariat avec la FUNOC et Lire et Ecrire Charleroi - Sud Hainaut.

Dans la foulée, le dispositif CORFLEC – Coordination et Orientation Régionale en Français Langue Etrangère (FLE) sur Charleroi a vu le jour afin d'améliorer l'offre et la demande en FLE et en alpha oral. Cela a permis une circulation d'informations entre opérateurs de formations, une identification exhaustive des offres de formation, une quantification des publics demandeurs et inscrits, et ce dans un souci de professionnaliser les acteurs.

Divers outils pratiques et pédagogiques sont ainsi réalisés en vue d'orienter, d'informer, de répondre au mieux aux besoins des publics tout en considérant leur statut et leur niveau d'étude, exemples :
- un test commun d'évaluation de l'acquisition du français ;
- un guide des opérateurs de formations ;
- une grille d'analyse des niveaux de formation ;
- une grille de lecture simplifiée de la grille européenne ;
- un tableau synthétique de l'offre en FLE sur le territoire.

Sont aussi organisées des actions de formations axées sur la découverte de nouvelles méthodes d'apprentissage du français au service de la professionnalisation des formateurs pour adultes.
Des organismes de formation ont développé de nouvelles initiatives pour étendre l'offre de cours afin de couvrir de nouveaux besoins en FLE.

Dès le départ, la volonté de cette plateforme et de ses membres a été de contribuer au maintien et au développement de synergies entre opérateurs, à la mise en filière en matière d'apprentissage du français pour non francophones sur le territoire de Charleroi - Sud Hainaut.

Si vous êtes intéressés à venir rejoindre cette plateforme FLE, vous pouvez prendre contact avec notre chargée de missions Angelica Ferullo au 071 / 20.98.60.

La nouvelle édition 2014 sera bientôt disponible au CRIC.

CRIC

Centre Régional
d'Intégration de Charleroi asbl

Service de documentation
2013

www.cricharleroi.be
071 / 20.98.60

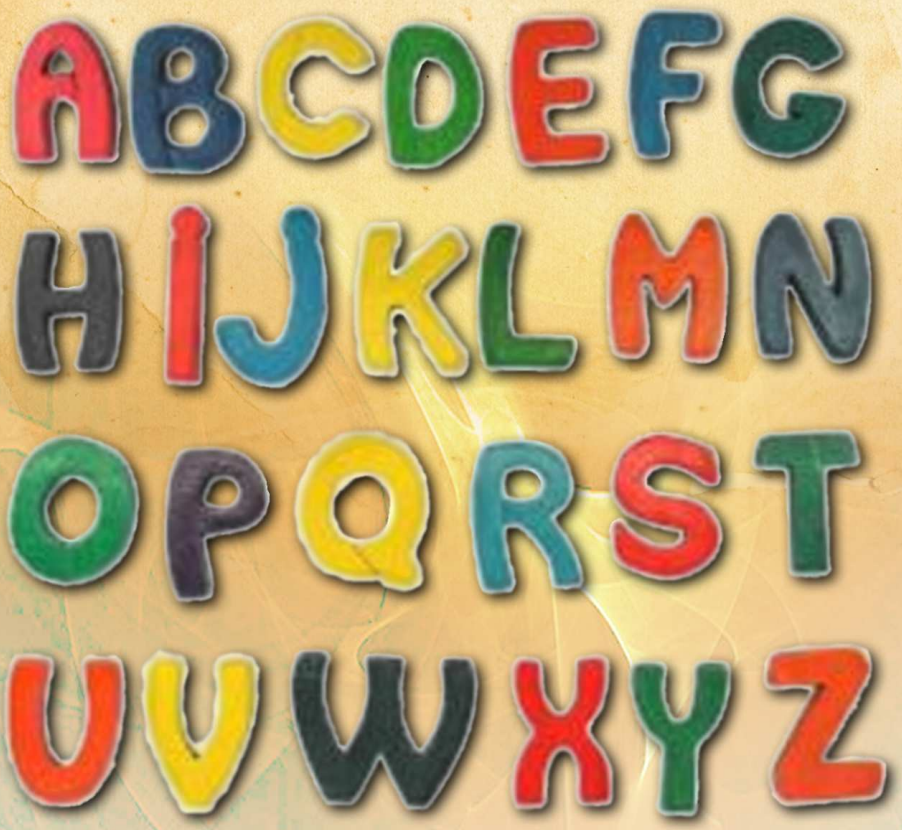

Editeur reponsable : Véronique SALVI
Conception et réalisation : Christian JONIK
Octobre 2013

FSE
UNION EUROPEENNE
Wallonie
LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

Avec le soutien du Fonds social européen, de la Wallonie, du Fonds Européen d'Intégration, de la Province de Hainaut, du FIPI, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Presles, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Les Bons Villers et Pont-à-Celles.